

La CPI approuve l'ouverture d'une enquête sur le Burundi

@rib News, 09/11/2017 Source Reuters La Cour pénale internationale (CPI) a approuvé jeudi l'ouverture d'une enquête sur la situation au Burundi afin d'établir si des crimes relevant de sa compétence ont été commis par des membres des forces gouvernementales ou des groupes armés liés au pouvoir entre avril 2015 et octobre de cette année.

Cette décision intervient quelques jours après la décision de Bujumbura de quitter la juridiction de la CPI ce qui n'empêche pas cette dernière d'enquêter sur des faits commis alors que le Burundi en était encore membre. Dans un communiqué la CPI note que le procureur a présenté suffisamment de preuves de la commission de crimes contre l'humanité pour justifier qu'une enquête formelle soit ouverte, notamment pour des cas de meurtres, tortures, viols et persécutions qui ont fait plus de 1.000 morts. Le Burundi traverse une crise politique depuis que son président, Pierre Nkurunziza, a annoncé en 2015 qu'il solliciterait un troisième mandat. Il a été réélu cette même année malgré les protestations de l'opposition qui estimait qu'il avait ainsi violé la constitution et en dépit des protestations de la communauté internationale. "La #CPI, corrompue, vient de se tirer encore une balle dans le pied", a réagi sur Twitter l'un des principaux conseillers du président, Willy Nyamitwe. "La tricherie saute aux yeux. Sans doute que le #Burundi sortira vainqueur de cette bataille", a-t-il ajouté.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});